



Appartement de comité d'entreprise

Par **tomatos 45**, le **17/03/2009** à **17:37**

Bonjour,

L'entreprise ou je travail va cesser toute activité.

Le CE possède 2 appartements que les majorité des employées ne désirent pas garder en association (trop de contraintes). Si les appartements sont vendus nous ne pouvons distribuer l'argent selon la loi mais existe il d'autre possibilités pour faire profiter les employés.

Nous avons entendue parler de redistribution sous forme de chèque cadeaux, chèque vacances ou alors la possibilité de faire un voyage avec. S'il existe d'autres solutions pouvez vous m'en tenir informé et me transmettre les articles qui autorisent ces possibilités.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.